



# BAC PRO

## Services aux Personnes et aux Territoires

### ■ PÉDAGOGIE

Une pédagogie basée sur une idée simple : **L'ALTERNANCE**, succession de séjours entre périodes en établissement de formation, expériences en entreprises ou organismes de services, enquêtes sur le « terrain » et temps forts spécialisés.

### ■ CONDITIONS D'ADMISSION

**3 ans** après la classe de 3<sup>ème</sup> : 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale SAPAT

**2 ans** avec une entrée en classe de 1<sup>ère</sup> Services aux Personnes et aux Territoires : Après une classe de BEPA – BEP – CAPA – CAP du secteur professionnel – Seconde générale et technologique (après positionnement et avis de l'autorité académique)

### ■ DUREE

3 ans - Alternance de 15 jours en établissement - 15 jours en stage

- Seconde Professionnelle Services aux Personnes et aux Territoires
- 1<sup>ère</sup> Services aux Personnes et aux Territoires
- Terminale Services aux Personnes et aux Territoires

### ■ OBJECTIFS

- Accompagner le jeune dans la construction de son parcours professionnel
- Découvrir les métiers du secteur des services : santé et social, animation, accueil, hôtellerie, restauration, tourisme, éducation et administration
- Associer grâce à la formation par alternance un enseignement général et une expérience professionnelle riche et diversifiée
- Acquérir savoirs et savoir faire afin de répondre aux besoins des personnes
- Obtenir le diplôme du baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires et la certification intermédiaire BEPA services aux personnes (suite à une 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>)
- Accéder aux formations en écoles professionnelles du secteur sanitaire et social (infirmier, moniteur éducateur, aide-soignant, auxiliaire de puériculture...) aux études supérieures (BTS Animation et Gestion touristiques locales, IUT...)
- Accéder directement à divers secteurs professionnels grâce au développement de l'adaptabilité, au sens de la communication et à l'aptitude à la prise de responsabilités

### ■ STAGES

Stages dans des structures de « services aux personnes »

**BUT :** Connaissance de l'entreprise ou du service - Acquisition de techniques professionnelles – Evaluations des capacités relationnelles et des aptitudes professionnelles du stagiaire.

**MODALITES :** La recherche des stages est effectuée par l'établissement, en collaboration avec les familles en classe de seconde, par l'élève en 1<sup>ère</sup> et terminale.

Les stages constituent le support de la formation. En fonction du projet du jeune et des publics et structures étudiés, ils se déroulent dans les secteurs suivants : Ecoles – Crèches – Maternités – Maisons de retraite – Aide à domicile – Hôpitaux – Cliniques – Classe de découverte – Centres de loisirs – Entreprises de restauration – Etablissements spécialisés – Collectivités – Administrations et entreprises.

Un stage en lien avec le tourisme ou les loisirs, hors région ou à l'étranger, se fait en classe de 1<sup>ère</sup> ou de terminale.



## ■ ETABLISSEMENT SCOLAIRE

### Contenu de formation

La formation en établissement inclut des activités inhérentes à la pédagogie de l'alternance :

- Préparation des séquences professionnelles : enquêtes de stage, visites d'étude, intervenants, suivi individuel, mise en commun.

#### Les modules d'enseignements généraux

- Langue française - Education socioculturelle - Connaissance du monde contemporain
- Langue et culture étrangère (anglais)
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Informatique et Communication - Physique Chimie - Connaissance du monde vivant)

#### Les modules d'enseignements professionnels en Seconde

- Les besoins de la personne
- Les structures et les organisations des services aux personnes
- Le confort des personnes

#### Les modules d'enseignements professionnels en Première et Terminale

- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux
- Contexte des interventions de service
- Organisation d'une intervention de services aux personnes
- Communication en situation professionnelle
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne
- Action professionnelle à destination d'un territoire rural

#### Les modules spécifiques à l'établissement

- Un module d'approfondissement professionnel (MAP) permet d'aborder une spécificité professionnelle liée au territoire  
« **Le handicap, connaître pour accompagner** »
- Deux modules d'Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) permettent de proposer des projets pédagogiques d'ordre social, culturel, professionnel

## ■ EXAMENS

- La qualification du Bac Pro Services aux personnes et aux territoires est un diplôme de niveau 4, il est validé par le contrôle continu en cours de formation et des épreuves terminales en fin de formation.

## ■ ORIENTATION - DEBOUCHES

- Accès à l'emploi dans les structures de services, les métiers du domicile et la restauration collective : résidences pour personnes âgées, handicapés, enfants, centres sociaux, collectivités territoriales, structures touristiques

- Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C

## ■ POURSUITE D'ETUDES

- Entrée en écoles professionnelles : Aide-soignant, auxiliaire de puériculture, aide Médico-psychologique, ambulancier
- Instituts de formation en soins infirmiers, moniteurs-éducateurs et autres métiers du paramédical et social
- Etudes supérieures : BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux, BTS Economie Sociale et Familiale, BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social